

## **1 - De Gaulle – discours de Bayeux – 16 juin 1946 – extraits *Les grands discours du XXe siècle*, Champs, 2009, p 121-124**

C'est qu'en effet, le trouble dans l'État a pour conséquence inéluctable la désaffection des citoyens à l'égard des institutions. Il suffit alors d'une occasion pour faire apparaître la menace de la dictature. D'autant plus que l'organisation en quelque sorte mécanique de la société moderne rend chaque jour plus nécessaires et plus désirés le bon ordre dans la direction et le fonctionnement régulier des rouages. Comment et pourquoi donc ont fini chez nous la Ire, la IIe, la III e Républiques ? Comment et pourquoi donc la démocratie italienne, la République allemande de Weimar, la République espagnole, firent-elles place aux régimes que l'on sait ? Et pourtant, qu'est la dictature, sinon une grande aventure ? Sans doute, ses débuts semblent avantageux. Au milieu de l'enthousiasme des uns et de la résignation des autres, dans la rigueur de l'ordre qu'elle impose, à la faveur d'un décor éclatant et d'une propagande à sens unique, elle prend d'abord un tour de dynamisme qui fait contraste avec l'anarchie qui l'avait précédée. (...)

Il suffit d'évoquer cela pour comprendre à quel point il est nécessaire que nos institutions démocratiques nouvelles compensent, par elles-mêmes, les effets de notre perpétuelle effervescence politique. Il y a là, au surplus, pour nous une question de vie ou de mort, dans le monde et au siècle où nous sommes, où la position d'indépendance et jusqu'à l'existence de notre pays et de notre Union française se trouvent bel et bien en jeu. Certes, il est de l'essence même de la démocratie que les opinions s'expriment et qu'elles s'efforcent, par le suffrage, d'orienter suivant leurs conceptions l'action publique et la législation. Mais aussi tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et forcément équilibrés, et qu'au dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse valoir la continuité au milieu des combinaisons.

Il est clair et il est entendu que le vote définitif des lois et des budgets revient à une Assemblée élue au suffrage universel et direct. (...) En vérité l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or comment cette unité, cette cohésion, cette discipline seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale toute entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

## **2 - Charte des Nations Unies – 26 juin 1945 - <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>**

### **Préambule**

NOUS, PEUPLES DES NATIONS UNIES RÉSOLUS,

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

ET À CES FINS

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,

- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

## AVONS DÉCIDÉ D'ASSOCIER NOS EFFORTS POUR RÉALISER CES DESSEINS

- en conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies.

### **Chapitre I : Buts et principes**

#### **Article 1**

Les buts des Nations Unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde;
3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion;
4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

#### **3 - Léon Blum - aout 1946 – LGDXX, p. 129**

Dans un pays qui possède le suffrage universel, l'action politique signifie nécessairement l'action parlementaire et la représentation parlementaire. Et quand un parti politique a suffisamment grandi pour que son groupe parlementaire possède la majorité ou qu'il devienne un élément nécessaire de toute majorité possible, les problèmes de l'action politique deviennent les problèmes du pouvoir. Car nous ne faisons jamais que changer de problème et nous avons eu les problèmes de notre faiblesse comme nous avons aujourd'hui les problèmes de notre force.

Durant de longues années, nous avons essayé d'habituer le Parti et le prolétariat français à prendre claire conscience d'une distinction capitale entre la conquête révolutionnaire du pouvoir et l'exercice du pouvoir dans les cadres de la société capitaliste encore existante. Toutes les difficultés dont le contre-coup se fait sentir aujourd'hui dans le Parti tiennent aux incidences de l'exercice du pouvoir.

N'imputez pas ces difficultés, que vous connaissez mais que nous avons toujours connues, à telle ou telle alliance de circonstance. [...] Elles tiennent à une conséquence inéluctable de l'exercice du pouvoir. Elles tiennent au fait que le Parti socialiste, par une conséquence de son action politique, peut devenir, en tout ou en partie, le représentant, le gérant de cette même société

capitaliste qu'il condamne, qu'il veut détruire et qu'il veut remplacer.

Laissez-moi vous dire, avec toute la discréction convenable, que ce problème se pose dans des conditions beaucoup plus difficiles pour nous que pour le Parti communiste.

Les communistes trouvent dans l'exercice du pouvoir, quels qu'en soient les embarras, des contreparties naturelles. D'une part, leur présence au pouvoir sert les intérêts de la Russie soviétique. D'autre part, ils pratiquent l'intérieur du système capitaliste, en usant et abusant du pouvoir qu'ils y détiennent, un travail de destruction méthodique de ce système.

#### **4 – Martin Luther King, discours de Washington, 28 août 1963, extraits LGDXX, p 214 et sq**

Mais il est une chose que je dois dire à mon peuple, debout sur le seuil accueillant qui mène au palais de la justice : en nous assurant notre juste place, ne nous rendons pas coupables d'agissements répréhensibles.

Ne cherchons pas à étancher notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine. Livrons toujours notre bataille sur les hauts plateaux de la dignité et de la discipline. Il ne faut pas que notre revendication créatrice dégénère en violence physique. Encore et encore, il faut nous dresser sur les hauteurs majestueuses où nous opposerons les forces de l'âme à la force matérielle.

Le merveilleux militantisme qui s'est nouvellement emparé de la communauté noire ne doit pas nous conduire nous méfier de tous les Blancs, Comme l'atteste leur présence aujourd'hui en ce lieu, nombre de nos frères de race blanche ont compris que leur destinée est liée à notre destinée. Ils ont compris que leur liberté est inextricablement liée à notre liberté. L'assaut que nous avons monté ensemble pour emporter les remparts de l'injustice doit être mené par une armée biraciale.

Nous ne pouvons marcher tout seuls au combat. Et au cours de notre progression, il faut nous engager à continuer d'aller de l'avant ensemble. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Il en est qui demandent aux tenants des droits civiques : « Quand serez-vous enfin satisfaits ? » Nous ne pourrons jamais être satisfaits tant que le Noir sera victime des indicibles horreurs de la brutalité policière.

Nous ne pourrons jamais être satisfaits tant que nos corps recrus de la fatigue du voyage ne trouveront pas un abri dans les motels des grandes routes ou les hôtels des villes. Nous ne pourrons jamais être satisfaits tant que la liberté de mouvement du Noir ne lui permettra guère que d'aller d'un petit ghetto à un ghetto plus grand.

Nous ne pourrons jamais être satisfaits tant que nos enfants seront dépouillés de leur identité et privés de leur dignité par des pancartes qui indiquent . « Seuls les Blancs sont admis. » Nous ne pourrons être satisfaits tant qu'un Noir du Mississippi ne pourra pas voter et qu'un Noir de New York croira qu'il n'a aucune raison de voter. Non, nous ne sommes pas satisfaits, et nous ne serons pas satisfaits tant que le droit ne jaillira pas comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable.

#### **5 – André Malraux, discours de l'entrée de J. Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964 – extraits, LGDXX, p 221-222**

Lorsque, le 1er janvier 1942, Jean Moulin fut parachuté en France, la Résistance n'était encore qu'un désordre de courage : une presse clandestine, une source d'informations, une conspiration pour rassembler ces troupes qui n'existaient pas encore. Or ces informations étaient destinées à tel ou tel allié, ces troupes se lèveraient lorsque les Alliés débarqueraient. Certes, les résistants étaient des combattants fidèles aux Alliés. Mais ils voulaient cesser d'être des Français résistants, et devenir la Résistance française.

C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres. Pas seulement parce que s'y trouvaient des combattants français (qui eussent pu n'être qu'une légion), pas. seulement parce qu'une partie de l'empire avait rallié la France libre. S'il venait demander au général de Gaulle de l'argent et des armes, il venait aussi lui demander « une approbation morale, des liaisons fréquentes, rapides et

sûres avec lui ».

Le Général assumait alors le Non du premier jour ; le maintien du combat, quel qu'en fût le lieu, quelle qu'en fût la forme ; enfin, le destin de la France. La force des appels de juin 40 tenait moins aux « *forces immenses qui n'avaient pas encore donné* », qu'à : « *Il faut que la France soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur.* » La France, et non telle légion de combattants français. C'était par la France libre que les résistants de Bir Hakeim se conjuguaient, formaient une France combattante restée au combat. Chaque groupe de résistants pouvait se légitimer par l'allié qui l'armait et le général soutenait, voire par son seul courage ; de Gaulle seul pouvait appeler les mouvements de Résistance à l'union entre eux et avec tous les autres combats, car c'était à travers lui seul que la France livrait un seul même lorsque le président combat. C'est pourquoi – même lorsqu le président Roosevelt croira assister à une rivalité de généraux ou de partis - l'armée d'Afrique, depuis la Provence jusqu'aux Vosges, combattront au nom du gaullisme comme feront les troupes du Parti communiste. C'est pourquoi Jean Moulin avait emporté, dans le double fond d'une boîte d'allumettes, la microphoto du très simple ordre suivant : « *M. Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone non directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs.* » Inépuisablement, il montre aux chefs des groupements le danger qu'entraîne le déchirement de la Résistance entre des tuteurs différents. [...] Il faut que sur toutes les routes, sur toutes les voies ferrées de France, les combattants clandestins désorganisent méthodiquement la concentration des divisions cuirassées allemandes. Et un tel plan d'ensemble ne peut être conçu, et exécuté, que par l'unité de la Résistance.

## 6 – De Gaulle , discours du 30 mai 1968, LGDX, p 232-233

Françaises, Français,

Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé depuis vingt-quatre heures toutes les éventualités sans exception qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions. Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple, je le remplirai.

Je ne changerai pas le Premier ministre dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous. Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement. Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale. J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre université et en même temps de dire s'ils me gardaient leur confiance ou non par la seule voie acceptable, celle de la démocratie. Je constate que la situation actuelle empêche matériellement qu'il y soit procédé. C'est pourquoi j'en diffère la date.

Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercées par des groupes organisés de longue main en conséquence, et par un parti qui est une entreprise totalitaire même s'il a déjà des rivaux à cet égard.

Si donc cette situation de force se maintient, je devrai, pour maintenir la République, prendre, conformément à la Constitution, d'autres voies que le scrutin immédiat du pays. En tout cas, partout et tout de suite, il faut que s'organise l'action civique. Cela doit se faire pour aider le gouvernement d'abord, puis localement les préfets devenus ou redevenus Commissaires de la République, dans leur tâche qui consiste à assurer autant que possible l'existence de la population et à empêcher la subversion à tout moment et en tout lieu.

## **7 – François Mitterrand, discours d'Epinay, 13 juin 1971, LGCXX, p 247-248**

En vérité, il faut savoir si le Parti socialiste sera capable, avec l'ensemble des forces de gauche et de tous ceux qui accepteront les perspectives de la gauche et les perspectives socialistes, il s'agit de savoir si le Parti socialiste est un parti prêt à recevoir quotidiennement la leçon... et lorsqu'on ne s'entend pas, lorsqu'une divergence est reconnue, est-il nécessaire que nous soyons toujours en posture d'accusés ? Voilà pourquoi, comme d'autres l'ont demandé, voilà pourquoi, chers camarades, le débat doit être public, et nos raisons doivent être répercutées dans les masses. Nous n'avons pas de complexe à nourrir, même si nous avons commis — moi le premier — des erreurs ou des fautes.

Il n'est pas dans mes intentions d'accuser quiconque, je ne l'ai jamais fait, contrairement à ce que l'on répète. Nous sommes tous solidaires et nous devrons le rester, quitte à régler, au sein du parti, les tendances et les choix nécessaires.

Mais il y a deux formes d'esprit, il y a ceux qui acceptent — et je sais que ce que je vais dire ne plaira pas à beaucoup —, ceux qui acceptent ce que j'appellerai le choix des désespérés ; ce sont ceux qui ne croient plus en eux-mêmes et en nous et qui n'en ont peut-être pas conscience, mais qui agissent comme s'ils en avaient conscience et qui acceptent que la finalité soit celle d'une vassalisation du parti socialiste ! et il y a ceux qui refusent !

Je dis que le Parti socialiste a une vocation et je le dis sans orgueil au nom de nous tous, qui lui permet d'être à la jonction de l'héritage démocratique auquel nous avons consenti et que nous ne répudions pas, mais auquel il faut rendre sa vérité. Les grands principes de 89... oui ! mais ils sont vidés de substance, il faut leur rendre leur substance.

Et le jour où nous l'aurons fait, nous devrons parler comme un parti cohérent, aspirant au pouvoir politique et donc au pouvoir économique, et loyal, s'adressant à ses partenaires de la gauche, notamment au Parti communiste, qui est en effet le partenaire principal car il représente — au niveau des luttes concrètes — une communauté de front de classe, les mêmes, ceux qu'il faut défendre. Et puis il y aura tous ceux qui viendront nous rejoindre, et qui viendront de notre droite.

Alors, il faut avoir conscience de nous-mêmes.

## **8 – Simone Veil, discours sur l'IVG, 26 novembre 1974, LGDX, extraits, p 251-252**

Nous sommes arrivés à un point où, en ce domaine, les pouvoirs publics ne peuvent plus éluder leurs responsabilités. Tout le démontre : les études et les travaux menés depuis plusieurs années, les auditions de votre commission, l'expérience des autres pays européens. Et la plupart d'entre vous le sentent, qui savent qu'on ne peut empêcher les avortements clandestins et qu'on ne peut non plus appliquer la loi pénale à toutes les femmes qui seraient passibles de ses rigueurs. Pourquoi donc ne pas continuer à fermer les yeux ? Parce que la situation actuelle est mauvaise. Je dirai même qu'elle est déplorable et dramatique.

Elle est mauvaise parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même, ridiculisée. Lorsque l'écart entre les infractions commises et celles qui sont poursuivies est tel qu'il n'y a plus à proprement parler de répression, c'est le respect des citoyens pour la loi, et donc l'autorité de l'État, qui sont mis en cause.

Lorsque les médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, lorsque les parquets, avant de poursuivre, sont invités à en référer dans chaque cas au ministère de la Justice, lorsque des services sociaux d'organismes publics fournissent à des femmes en détresse les renseignements susceptibles de faciliter une interruption de grossesse, lorsque, aux mêmes fins, sont organisés ouvertement et même par charter des voyages à l'étranger, alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer.

Mais ? me direz-vous, pourquoi avoir laissé la situation se dégrader ainsi et pourquoi la tolérer ? Pourquoi ne pas faire respecter la loi ? Parce que si des médecins, si des personnels sociaux, si même un certain nombre de citoyens participent à ces actions illégales, c'est bien qu'ils s'y sentent contraints ; en opposition parfois avec leurs convictions personnelles, ils se trouvent

confrontés à des situations de fait qu'ils ne peuvent méconnaître. Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien, ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont trois cent mille chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames.

C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser.

## **9 – R. Badinter, discours sur l'abolition de la peine de mort, 29 mai 1981, extraits, LGDXX, p 274-276**

En vérité, la question de la peine de mort est simple pour qui veut l'analyser avec lucidité. Elle ne se pose pas en termes de dissuasion, ni même de technique répressive, mais en termes de choix politique ou de choix moral.

Je l'ai déjà dit, mais je le répète volontiers au regard du grand silence antérieur : le seul résultat auquel ont conduit toutes les recherches menées par les criminologues est la constatation de l'absence de lien entre la peine de mort et l'évolution de la criminalité sanglante.

Il n'est pas difficile d'ailleurs, pour qui veut s'interroger loyalement, de comprendre pourquoi il n'y a pas entre la peine de mort et l'évolution de la criminalité sanglante ce rapport dissuasif que l'on s'est si souvent appliqué à chercher sans trouver sa source ailleurs, et j'y reviendrai dans un instant. Si vous y réfléchissez simplement, les crimes les plus terribles, ceux qui saisissent le plus la sensibilité publique — et on le comprend —, ceux qu'on appelle les crimes atroces sont commis le plus souvent par des hommes emportés par une pulsion de violence et de mort qui abolit jusqu'aux défenses de la raison. À cet instant de folie, à cet instant de passion meurtrière, l'évocation de la peine, qu'elle soit de mort ou qu'elle soit perpétuelle, ne trouve pas sa place chez l'homme qui tue.

[...] Quant aux autres, les criminels dits de sang-froid, ceux qui pèsent les risques, ceux qui méditent le profit et la peine, ceux-là, jamais vous ne les retrouverez dans des situations où ils risquent l'échafaud. Truands raisonnables, profiteurs du crime, criminels organisés, proxénètes, trafiquants, mafiosi, jamais vous ne les trouverez dans ces situations-là. Jamais !

Ceux qui interrogent les annales judiciaires, car c'est là où s'inscrit dans sa réalité la peine de mort, savent que dans les trente dernières années vous n'y trouvez pas le nom d'un « grand » gangster, si l'on peut utiliser cet adjectif en parlant de ce type d'hommes. Pas un seul « ennemi public » n'y a jamais figuré. [...] Ce sont les autres, ceux que j'évoquais précédemment qui peuplent ces annales. En fait, ceux qui croient à la valeur dissuasive de la peine de mort méconnaissent la vérité humaine. La passion criminelle n'est pas plus arrêtée par la peur de la mort que d'autres passions ne le sont qui, celles-là, sont nobles.

Et si la peur de la mort arrêtait les hommes, vous n'auriez ni grands soldats, ni grands sportifs. Nous les admirons, mais ils n'hésitent pas devant la mort. D'autres, emportés par d'autres passions, n'hésitent pas non plus. C'est seulement pour la peine de mort qu'on invente l'idée que la peur de la mort retient l'homme dans ses passions extrêmes. Ce n'est pas exact.

[...] La question ne se pose pas, et nous le savons tous, en termes de dissuasion ou de technique répressive, mais en termes politiques et surtout de choix moral. Que la peine de mort ait une signification politique, il suffirait de regarder la carte du monde pour le constater.

[...] Dans la majorité écrasante des démocraties occidentales, en Europe particulièrement, [...] la peine de mort a disparu. Partout, dans le monde, et sans aucune exception, où triomphent la dictature et le mépris des droits de l'homme, partout vous y trouvez inscrite, en caractères sanglants, la peine de mort.

## **10 – Aimé Cesaire, discours sur la négritude, 26 février 1987, LGDXX, p. 301**

J'avoue ne pas aimer tous les jours le mot Négritude même si c'est moi, avec la complicité de quelques autres, qui ai contribué à l'inventer et à le lancer (...) La Négritude n'est pas essentiellement de l'ordre du biologique. De toute évidence, par-delà le biologique immédiat, elle fait référence à quelque chose de plus profond, très exactement à une somme d'expériences vécues qui ont fini par définir et caractériser une des formes de l'humaine destinée telle que l'histoire l'a faite : c'est une des formes historiques de la condition faite à l'homme.

En effet, il suffit de s'interroger sur le commun dénominateur qui réunit, ici à Miami, les participants à ce congrès pour s'apercevoir que ce qu'ils ont en commun, c'est non pas forcément une couleur de peau, mais le fait qu'ils se rattachent d'une manière ou d'une autre à des groupes humains qui ont subi les pires violences de l'histoire, des groupes qui ont souffert et souvent souffrent encore d'être marginalisés et opprimés.

Oui, nous constituons bien une communauté, mais une communauté d'un type bien particulier, reconnaissable à ceci qu'elle est, qu'elle a été, en tout cas qu'elle s'est constituée en communauté : d'abord, une communauté d'oppression subie, une communauté d'exclusion imposée, une communauté de discrimination profonde. Bien entendu, et c'est à son honneur, en communauté aussi de résistance continue, de lutte opiniâtre pour la liberté et d'indomptable espérance. À vrai dire, c'est tout cela qu'à nos yeux de jeunes étudiants (à l'époque Léopold Senghor, Léon Damas, moi-même, plus tard, Alioune Diop, et nos compagnons de Présence africaine) ; c'est tout cela que recouvrait et que recouvre aux yeux des survivants du groupe le mot tantôt décrié, tantôt galvaudé, de toute manière un mot d'un emploi et d'un maniement difficiles : le mot Négritude.

La Négritude, à mes yeux, n'est pas une philosophie.

La Négritude n'est pas une métaphysique.

La Négritude n'est pas une prétentieuse conception de l'univers.

C'est une manière de vivre l'histoire dans l'histoire - l'histoire d'une communauté dont l'expérience apparaît, à vrai dire, singulière avec ses déportations de populations, ses transferts d'hommes d'un continent à un autre, les souvenirs de croyances lointaines, ses débris de cultures assassinées.

## **11 – Valéry Giscard d'Estaing, discours de Marseille, 15 avril 1981, <https://www.vie-publique.fr/discours/135241-discours-de-m-valery-giscard-destaing-marseille-notamment-sur-sa-po>**

Dans cette campagne, vous entendez s'exprimer les formes de la division, représentant les tendances les plus opposées de la vie politique, de la France la plus conservatrice à la gauche extrémiste ; avec ces forces de division, les vieux démons se sont réveillés ; les contradictions habituelles, les affrontements à l'intérieur des mêmes familles politiques, les rivalités de la politique française, retrouvent une nouvelle jeunesse, et les mêmes forces qui ont conduit au naufrage le vaisseau de la IVème République, et qui avait fait de la France l'homme malade de l'Europe, ces mêmes forces vous proposent de leur confier le sort du pays.

Dans cette campagne, je souhaite que la France ne fasse pas demi tour et qu'elle ne reprenne pas le chemin funeste de ses erreurs du passé. Je souhaite, au contraire, qu'elle regarde l'avenir, son avenir, qu'elle regarde le progrès, son progrès, et qu'elle soit un de ces pays qui fassent avancer le progrès du monde.

(...) Ce qui m'a soutenu pendant ces sept ans, c'est la confiance de la majorité des Françaises et des Français. Ce que j'ai ressenti comme me permettant de faire face à toutes les situations que traversait notre pays, et ce que je ressens ce soir en Provence, je l'ai ressenti à Manosque, à Aix-en-Provence et ce soir à Marseille. La confiance d'un grand peuple, la confiance d'un peuple réfléchi et fort, qui va, j'en suis sûr, conduire son destin vers le progrès et vers l'espoir.

Pour m'atteindre, mes concurrents croient nécessaire d'inventer et de vous décrire une France imaginaire, une France qui n'existe pas, une France abaissée, une France méprisée, une

France qui n'aurait rien fait pendant sept ans, une France en décadence, et ils ne voient pas qu'en dénigrant la France, ils dénigrent les Français.

(...) Je vous dis et je répéterai que la France est, avec les Etats-Unis d'Amérique, la première puissance occidentale pour l'industrie nucléaire, que la France est la première puissance d'Europe - on le sait à Marseille et à Marignane - pour l'industrie aéronautique, pour les hélicoptères et pour l'industrie spatiale. Qu'elle est la première puissance d'Europe pour l'industrie du verre et du ciment, qu'elle est la première puissance d'Europe pour l'agriculture et qu'elle est la troisième puissance militaire du monde.

(...) La France est aussi un pays de justice et de liberté. Elle a progressé dans cette voie depuis 1974. La preuve c'est que certains qui n'admettent pas que la France soit un pays de liberté respectant les opinions individuelles de ses citoyens, me reprochent d'être un libéral inguérissable. Eh bien, j'ai la chance d'avoir comme Président de mon comité de soutien un éminent praticien médical de Marseille ... eh bien, je dis au professeur Gastaut : il y a une maladie dont il ne faut pas que vous essayez de me guérir, c'est mon attachement pour la liberté (...)

## **12 – François Mitterrand, discours du 4 janvier 1994, vœux aux corps constitués de l'Etat,** <https://www.vie-publique.fr/discours/132898-allocation-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-lors-d>

Vous vous interrogiez, monsieur le Vice-Président, sur les rapports entre "l'esprit démocratique" et "l'esprit républicain". C'est une question ancienne, qu'il serait téméraire de prétendre renouveler. Le plus simple après tout, c'est de s'en tenir au texte de la Constitution, (...). Notre République, je le rappelais encore il y a quelques jours, se veut démocratique, c'est-à-dire issue du peuple et conçue pour le peuple, elle se veut sociale, c'est-à-dire ouverte également à tous comme elle se veut indivisible, c'est-à-dire sans concession aucune quand l'unité nationale est en jeu, et laïque, c'est-à-dire tolérante, sans discrimination ni privilège et toujours respectueuse d'abord de l'école du peuple.

C'est sur cet ensemble équilibré de fonctions complémentaires qu'a été édifiée la République française. Elle n'est pas un phénomène commun, croyez-le, elle est même un phénomène assez rare pour que dans un temps qui n'est pas si éloigné, à la fin du siècle dernier comme au début de celui-ci, "la République", pour toutes les chancelleries de l'univers, c'était la République française. Nous l'avons reçue en dépôt, nous en sommes comptables et chacun, à sa place, doit ressentir l'honneur qu'il y a, pour lui ou pour elle, à être à cette place-là, celle que notre nation lui a confiée, parce que c'est la République. Elle est le bien de tous, elle n'appartient à personne, et la force de l'État républicain que vous servez messdames et messieurs, c'est précisément que vous êtes tous à son service, sans distinction d'aucune sorte comme vous êtes au service de tous. Je crois que personne n'a rien à gagner à ce qu'il en soit autrement.

La République doit avoir les moyens de ses missions, évitons de les dilapider ou de priver l'État des armes dont il a besoin pour intervenir quand c'est indispensable, lorsque l'intérêt général est en cause et qu'il est menacé par des intérêts privés. La République ne peut aliéner, sans mettre en question sa raison d'être, les instruments de son indépendance et de son autorité, c'est-à-dire les conditions de la sécurité et de la liberté des citoyens. Elle ne peut pas davantage se désintéresser des atteintes portées à l'environnement et notamment, puisque c'est un sujet que l'actualité nous rappelle trop souvent, je prendrai le seul exemple de la pollution des mers car l'État doit se doter s'il ne l'est déjà, des moyens de réglementer et de contrôler les activités maritimes comme il réglemente et contrôle les activités dangereuses qui s'exercent sur notre territoire, ou bien le contrôle aérien. Ce n'est pas une affaire seulement de la France, c'est l'affaire de l'Europe, il faut que cela devienne un problème primordial.

Plus généralement, l'État républicain ne peut pas renoncer à ses responsabilités sans compromettre l'équilibre des fonctions que lui assigne la Constitution. Je pourrais illustrer mon propos par maints exemples. Choisissons celui de la décentralisation à laquelle je tiens tant. Je me

souviens bien du moment où l'on a débattu de la décentralisation envers et contre tous, en 1982. La décentralisation entreprise sous mon autorité, il y a quelque douze ans, a pour objet de mettre les élus locaux en mesure de traiter des affaires locales, dans le respect des solidarités existantes et avec le souci de transférer aux collectivités territoriales les ressources publiques dont ils ont besoin pour l'accomplissement de leurs nouvelles tâches.

(...) "L'État républicain", je prononce cette expression consacrée qui n'est pour moi en rien altérée par l'usage que l'on en fait, ni par le temps qui passe. On en fait plutôt bon usage mais je connais aussi ses excès mais ne renversons pas la charge de la preuve, n'obéissons pas aux modes qui ont voulu que la République pût survivre en l'absence de l'État dont vous êtes, mesdames et messieurs, les premiers représentants. Évidemment, cela devrait être une règle de bon sens que de transférer aux pouvoirs locaux des compétences nouvelles dans de nombreux domaines comme celui de la protection de la nature à condition d'apporter les moyens correspondants. Ce qui compte surtout c'est que rien de ce qui est concédé à des collectivités responsables, honorables et qu'il faut respecter, ne le soit au détriment de la force de l'État, de sa présence et de l'unité de la République.

### **13 – Nicolas Sarkozy, discours de Rome, 20 décembre 2007, <https://www.vie-publique.fr/discours/169050-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-r>**

En me rendant ce soir à Saint-Jean de Latran, en acceptant le titre de chanoine d'honneur de cette basilique, qui fut conféré pour la première fois à Henri IV et qui s'est transmis depuis lors à presque tous les chefs d'État français, j'assume pleinement le passé de la France et ce lien si particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'Église.

C'est par le baptême de Clovis que la France est devenue Fille aînée de l'Église. Les faits sont là. En faisant de Clovis le premier souverain chrétien, cet événement a eu des conséquences importantes sur le destin de la France et sur la christianisation de l'Europe. A de multiples reprises ensuite, tout au long de son histoire, les souverains français ont eu l'occasion de manifester la profondeur de l'attachement qui les liait à l'Église et aux successeurs de Pierre. Ce fut le cas - de la conquête par Pépin le Bref, des premiers États pontificaux ou de la création auprès du Pape de notre plus ancienne représentation diplomatique.

Au-delà de ces faits historiques, c'est surtout parce que la foi chrétienne a pénétré en profondeur la société française, sa culture, ses paysages, sa façon de vivre, son architecture, sa littérature, que la France entretient avec le siège apostolique une relation si particulière. Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes. Et la France a apporté au rayonnement du christianisme une contribution exceptionnelle. Contribution spirituelle, contribution morale par le foisonnement de saints et de saintes de portée universelle (...)

Et puis il y a bien sûr cette tradition qui fait du président de la République française le chanoine d'honneur de Saint-Jean de Latran. Saint-Jean de Latran, ce n'est pas rien, tout de même. C'est la cathédrale du Pape, c'est la "tête et la mère de toutes les églises de Rome et du monde", c'est une église chère au cœur des Romains. Que la France soit liée à l'Église catholique par ce titre symbolique, c'est la trace de cette histoire commune où le christianisme a beaucoup compté pour la France et la France beaucoup compté pour le christianisme. Et c'est donc tout naturellement, comme le général de Gaulle, comme Valéry Giscard d'Estaing, comme Jacques Chirac, que je suis venu m'inscrire avec bonheur dans cette tradition.

Tout autant que le baptême de Clovis, la laïcité est également un fait incontournable dans notre pays. Je sais les souffrances que sa mise en œuvre a provoquées en France chez les catholiques, chez les prêtres, dans les congrégations, avant comme après 1905. Je sais que l'interprétation de la loi de 1905 comme un texte de liberté, de tolérance, de neutralité est en partie, reconnaissions le, cher Max Gallo, une reconstruction rétrospective du passé. C'est surtout par leur sacrifice dans les tranchées de la Grande guerre, par le partage de leurs souffrances, que les prêtres et les religieux de France ont désarmé l'anticléricalisme ; et c'est leur intelligence commune qui a permis à la France et au Saint-Siège de dépasser leurs querelles et de rétablir leurs relations.

Pour autant, il n'est plus contesté par personne que le régime français de la laïcité est

aujourd'hui une liberté : la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de pratiquer une religion et la liberté d'en changer, de religion, la liberté de ne pas être heurté dans sa conscience par des pratiques ostentatoires, la liberté pour les parents de faire donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs convictions, la liberté de ne pas être discriminé par l'administration en fonction de sa croyance.

La France a beaucoup changé. Les citoyens français ont des convictions plus diverses qu'autrefois. Dès lors la laïcité s'affirme comme une nécessité et oserais-je le dire, une chance. Elle est devenue une condition de la paix civile. Et c'est pourquoi le peuple français a été aussi ardent pour défendre la liberté scolaire que pour souhaiter l'interdiction des signes ostentatoires à l'école.

#### **14 – François Mitterrand, discours du 8 mars 1982, <https://www.vie-publique.fr/discours/136113-discours-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-locca>**

On ne peut plus aujourd'hui parler des femmes, de leurs droits, de la place qui doit être la leur dans la société comme on le faisait il y a 20 ans. Des perspectives nouvelles se sont imposées, en-particulier au-sein de toutes les forces porteuses du changement. Cela ne suffit pas, bien sûr, à faire que les problèmes soient résolus. Mais cela constitue la base à-partir de laquelle nous pouvons agir.

Une première page a été écrite. Reste à remplir la seconde. Reste non seulement à renforcer les droits de la femme mais surtout à les faire passer dans les faits. Telle est la tâche que j'ai confiée à Mme le ministre des droits de la femme. Mais cette tâche incombe également à tous les autres membres du gouvernement. (...) Les objectifs sont simples à définir. Ils répondent aux exigences que manifestent les femmes d'aujourd'hui : autonomie, égalité et dignité.

Pourquoi ces exigences ? Parce que la réalité sociale les contredit. Parce que, quels que soient les progrès réalisés, la situation de la femme dans notre société reste marquée par la dépendance, l'inégalité et le non respect du droit de la personne.

Il est inutile que je reprenne maintenant des chiffres bien connus de celles et de ceux qui m'écoutent. Ils montrent que les femmes sont majoritaires parmi les smicards, les chômeurs, les allocataires du minimum vieillesse, les personnes auxiliaires, temporaires, vacataires, tandis qu'elles sont minoritaires parmi les bénéficiaires de la formation ou de la promotion professionnelle alors qu'elles sont majoritaires dans la nation. Je ne m'attarderai pas, non plus, sur les inégalités qui subsistent ou ressurgissent entre hommes et femmes dans tous les compartiments de la vie sociale et professionnelle.

Si je rappelle ces données, c'est pour souligner que rien ne peut être fait dans le domaine des droits de la femme sans en tenir compte. En d'autres termes, il y a une spécificité de la situation des femmes dans notre société qui, même et surtout si on veut la faire disparaître, doit être mesurée au moment de définir les actions à mener. Prendre en compte cette spécificité, ce n'est pas nier les droits de la femme. C'est au contraire créer les conditions de leur mise en œuvre effective.

Comment, par exemple, pourrait-on traiter efficacement du travail de la femme ou de ses droits à la retraite si l'on oubliait que c'est elle qui, le plus souvent, aura dû interrompre son activité pour assurer l'éducation de ses enfants ?

Allons tout de suite à l'essentiel. L'autonomie de la femme c'est d'abord, dans notre société, l'autonomie économique. Elle se concrétise dans la plus grande -majorité des cas, par l'exercice, ou par l'acquisition des moyens de l'exercice d'une activité professionnelle. Les femmes ont été ces dernières années, de plus en plus nombreuses à revendiquer le droit à l'emploi. Rares sont celles, dans les générations nouvelles, qui ne cherchent à exercer leur droit à cette formation professionnelle.

## **15 – François Hollande discours au Panthéon en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, le 27 mai 2015, <https://www.vie-publique.fr/discours/194905-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>**

Aujourd'hui, la France a rendez-vous avec le meilleur d'elle-même. Ils étaient quatre : deux femmes, deux hommes. Ils sont quatre à entrer aujourd'hui dans le monument de notre mémoire nationale. Ils sont quatre inséparablement liés dans cette célébration qui veut que des personnalités remarquables soient données en exemple à la France toute entière pour inspirer les générations nouvelles. Ils sont quatre. Admirables sans avoir voulu être admirés, reconnus sans avoir cherché à être connus, célébrés sans avoir imaginé être célèbres.

(...) Ces deux femmes, ces deux hommes, chacun si singulier, ont été gouvernés par les mêmes forces, animés par les mêmes passions, soulevés par le même idéal, unis les uns, les autres par le même dépassement, indissociablement soudés par le même amour, l'amour de leur patrie. Quatre grandes Françaises et Français qui incarnent l'esprit de la Résistance, l'esprit de résistance. Face à l'humiliation, à l'Occupation, à la soumission, ils ont apporté la même réponse : ils ont dit non tout de suite, fermement, calmement. (...)

Nul ne doit imaginer, le temps ayant passé, que ce fut facile. Les blocages furent multiples, les oppositions rudes et les préjugés nombreux. Mais il tint bon parce que la justice sociale exige que, quel que soit son point de départ, chacun puisse aller dans la direction choisie, aussi loin et aussi haut que ses aptitudes le lui permettent. Ce projet, ce beau projet, est toujours le nôtre. C'est par l'école que la République reste fidèle à sa promesse, c'est par l'excellence qu'elle élève le plus grand nombre et qu'elle renforce le rayonnement du pays. C'est par la laïcité qu'elle dresse un mur infranchissable devant ceux qui veulent diviser les Français et c'est par l'intégration qu'elle fait aimer la France. (...)

L'indifférence, voilà l'ennemi contemporain. Indifférence face au fanatisme, au racisme, à l'antisémitisme. Indifférence face aux injustices, aux inégalités, aux indécences. Indifférence face aux catastrophes, au désordre climatique, à l'épuisement de notre planète.

Face à l'indifférence, chaque génération a un devoir de vigilance, de résistance. Et chaque individu a le choix d'agir. Tout commence par un choix, même si l'on mesure rarement à l'avance là où il peut conduire. Jusqu'à quels abandons, jusqu'à quels renoncements si ce choix est mauvais, jusqu'à quel accomplissement, à quel dépassement s'il est bon.

C'est le choix qui distingue, qui élève ou qui abaisse. Qui transfigure ou qui défigure. Comme hier dans la tragédie de la guerre, quand des hommes et des femmes de toutes les opinions, de tous les milieux, de tous les âges, ont décidé de faire quelque chose. Ils l'ont fait parce qu'ils l'ont choisi. Et à notre tour, nous devons faire les choix qui correspondent aux défis d'aujourd'hui. Ces deux femmes, ces deux hommes, ont en commun d'avoir fait de leur vie un destin et d'avoir donné à leur patrie une destinée. Tel est le sens de cette cérémonie.

L'histoire, la nôtre, l'histoire de France, nous élève. Elle nous unit quand elle devient mémoire partagée. L'histoire, elle nous montre la grandeur des femmes et des hommes qui l'ont faite. Elle nous montre aussi ce que sont nos forces et ce que peuvent être nos faiblesses. L'histoire, elle nous donne bien plus qu'un héritage à célébrer, bien davantage qu'un patrimoine à entretenir. L'histoire nous transmet l'éminente responsabilité d'être à la hauteur, à la hauteur du passé, à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.

En sachant que l'histoire n'est pas une nostalgie, l'histoire, elle est ce que nous en ferons. L'histoire, elle est notre avenir.

**16 – Emmanuel Macron, discours après les résultats des élections, 14 mai 2017,**  
<https://www.vie-publique.fr/discours/202852-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-p>

Le monde entier a regardé notre élection présidentielle. Partout, on se demandait si les Français allaient décider à leur tour de se replier sur le passé illusoire, s'ils allaient rompre avec la marche du monde, quitter la scène de l'Histoire, céder à la défiance démocratique, l'esprit de division et tourner le dos aux Lumières, ou si au contraire ils allaient embrasser l'avenir, se donner collectivement un nouvel élan, réaffirmer leur foi dans les valeurs qui ont fait d'eux un grand peuple.

Le 7 mai, les Français ont choisi. Qu'ils en soient ici remerciés.

La responsabilité qu'ils m'ont confiée est un honneur, dont je mesure la gravité.

Le monde et l'Europe ont aujourd'hui, plus que jamais, besoin de la France. Ils ont besoin d'une France forte et sûre de son destin. Ils ont besoin d'une France qui porte haut la voix de la liberté et de la solidarité. Ils ont besoin d'une France qui sache inventer l'avenir.

Le monde a besoin de ce que les Françaises et les Français lui ont toujours enseigné : l'audace de la liberté, l'exigence de l'égalité, la volonté de la fraternité.

Or, depuis des décennies, la France doute d'elle-même. Elle se sent menacée dans sa culture, dans son modèle social, dans ses croyances profondes. Elle doute de ce qui l'a faite.

Voilà pourquoi mon mandat sera guidé par deux exigences.

La première sera de rendre aux Français cette confiance en eux, depuis trop longtemps affaiblie. Je vous rassure, je n'ai pas pensé une seule seconde qu'elle se restaurerait comme par magie le soir du 7 mai. Ce sera un travail lent, exigeant, mais indispensable.

Il m'appartiendra de convaincre les Françaises et les Français que notre pays, qui aujourd'hui semble mis à mal par les vents parfois contraires du cours du monde, porte en son sein toutes les ressources pour figurer au premier rang des nations.

Je convaincrai nos compatriotes que la puissance de la France n'est pas déclinante, mais que nous sommes à l'orée d'une extraordinaire renaissance, parce que nous tenons entre nos mains tous les atouts qui feront les grandes puissances du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour cela, je ne céderai sur rien des engagements pris vis-à-vis des Français. Tout ce qui concourt à la vigueur de la France et à sa prospérité sera mis en oeuvre : le travail sera libéré, les entreprises seront soutenues, l'initiative sera encouragée.

La culture et l'éducation, par lesquelles se construit l'émancipation, la création et l'innovation seront au cœur de mon action.

Les Françaises et les Français qui se sentent oubliés par ce vaste mouvement du monde devront se voir mieux protégés. Tout ce qui forge notre solidarité nationale sera refondé, réinventé, fortifié. L'égalité face aux accidents de la vie sera renforcée.

Tout ce qui fait de la France un pays sûr, où l'on peut vivre sans avoir peur, sera amplifié. La laïcité républicaine sera défendue, nos forces de l'ordre, notre renseignement, nos armées, reconfortés.

L'Europe, dont nous avons besoin, sera refondée, relancée, car elle nous protège et nous permet de porter dans le monde nos valeurs.

Nos institutions, décriées par certains, doivent retrouver aux yeux des Français l'efficacité qui en a garanti la pérennité. Car je crois aux institutions de la V<sup>e</sup> République et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'elles fonctionnent selon l'esprit qui les a fait naître. Pour cela, je veillerai à ce que notre pays connaisse un regain de vitalité démocratique. Les citoyens auront voix au chapitre. Ils seront écoutés.

Dans ce combat, j'aurai besoin de chacun. La responsabilité de toutes les élites - politiques, économiques, sociales, religieuses - de tous les corps constitués de la Nation française, sera appelée. Nous ne pouvons plus nous réfugier derrière des usages ou des habitudes parfois hors du temps. Nous devons retrouver le sens profond, la dignité de ce qui aujourd'hui nous rassemble : agir de manière juste et efficace pour notre peuple.

La France n'est forte que si elle est prospère. La France n'est un modèle pour le monde que si elle est exemplaire.

Et c'est là ma seconde exigence.

Parce nous aurons rendu aux Français le goût de l'avenir et la fierté de ce qu'ils sont, le monde entier sera attentif à la parole de la France.

## 17 – Emmanuel Macron, discours lors des résultats des législatives, 22 juin 2022 ,

<https://www.vie-publique.fr/discours/285480-emmanuel-macron-elections-legislatives>

Le 24 avril, vous m'avez renouvelé votre confiance en m'élisant Président de la République. Vous l'avez fait sur le fondement d'un projet clair, et en me donnant une légitimité claire. Les 12 et 19 juin dernier, vous avez voté pour vos députés et élire notre Assemblée nationale. Je veux ici féliciter les parlementaires ayant emporté vos suffrages, et j'ai aussi une pensée pour les députés sortants battus.

Je ne peux d'abord ignorer la forte abstention qui nous oblige tous à redonner davantage de sens à nos actions collectives, de lisibilité aux grands rendez-vous démocratiques. Voter est essentiel pour la vie de la nation, pour ses grands choix et très clairement, ce n'est plus ressenti par tous. Je ne peux pas davantage ignorer les fractures, les divisions profondes qui traversent notre pays, et se reflètent dans la composition de la nouvelle Assemblée. Elles expriment des inquiétudes, le sentiment d'avoir des vies bloquées, pas de perspectives dans nombre de nos quartiers populaires, comme dans nos villages.

Ces élections législatives ont fait de la majorité présidentielle la première force politique de l'Assemblée nationale. Toutefois, et c'est un fait nouveau, et comme dans la plupart des démocraties occidentales, qu'il s'agisse de l'Allemagne, de l'Italie, et de beaucoup d'autres, aucune force politique ne peut aujourd'hui faire les lois seule.

Il a manqué une trentaine de députés sur 577, et la majorité présidentielle est en effet relative. Sa responsabilité est donc de s'élargir, soit en bâtiissant un contrat de coalition, soit en construisant des majorités texte par texte. Oui, pour agir dans votre intérêt et dans celui de la nation nous devons collectivement apprendre à gouverner et légiférer différemment. Bâtir avec les formations politiques constituant la nouvelle assemblée des compromis nouveaux dans le dialogue, l'écoute, le respect. C'est ce que vous avez souhaité et j'en prends acte. Cela ne doit pas vouloir dire l'immobilisme. Cela doit signifier des accords en prenant le temps de les faire, par le dialogue, le respect, l'exigence.

J'entends et suis décidé à prendre en charge la volonté de changement que le pays a clairement exprimé. Parce que c'est mon rôle comme garant de nos institutions, j'ai échangé hier et aujourd'hui avec les dirigeants de l'ensemble des formations politiques qui sont en capacité de constituer un groupe à l'Assemblée nationale. Je crois retranscrire avec justesse la teneur de nos entretiens en soulignant d'abord que tous ont fait part de leur respect pour nos institutions et de leur volonté d'éviter un blocage pour notre pays. Je salue cet esprit de responsabilité et je souhaite qu'il s'inscrive dans la durée. La plupart des dirigeants que j'ai reçus ont exclu l'hypothèse d'un Gouvernement d'union nationale, laquelle d'ailleurs n'est à mes yeux pas justifiée à ce jour. Beaucoup ont aussi fait part de leur disponibilité pour avancer sur des sujets majeurs et urgents pour votre quotidien : le pouvoir d'achat, le travail, les moyens d'atteindre le plein emploi, la transition écologique, la sécurité. Je crois qu'il est donc possible, dans le moment crucial que nous vivons, de trouver une majorité plus large et plus claire pour agir.

Vous le savez, je suis convaincu de la nécessité du dépassement politique depuis le premier jour. Je l'ai largement pratiqué et y répond, je le sais, à l'aspiration de nombre d'entre vous de sortir, au fond, des querelles et des postures politiciennes, de bâtir par le dialogue, le compromis, le travail collectif. Je souhaite donc, dans les prochaines semaines, que ce dépassement politique se poursuive avec clarté et responsabilité.